

DOSSIERS CONSTRUCTION21

Adapter la rénovation au confort d'été

Rédaction
en chef :

CSTB
le futur en construction

Citae

APPEL A CONTRIBUTIONS - DOSSIER CONSTRUCTION21

En juillet prochain, [Construction21](#), média social du bâtiment et de la ville durable, diffusera un dossier sur le thème de l'adaptation de la rénovation au confort d'été. Ce dossier sera réalisé sous la rédaction en chef de **Romain Luce** et **Cédric Danjon** ([Citae](#)) et de **Romain Mège** ([CSTB](#)).

Vous souhaitez partager vos expertises et retours d'expérience sur le sujet à travers un article dans ce dossier ?

Proposez vos sujets avant le 21 avril 2023 !

Le sujet

Alors que la France connaît de plus en plus d'épisode de canicules et a vécu cet hiver, la plus longue période sans pluie jamais enregistrée, les projections de climat à horizon 2050 montrent que les températures maximales vont continuer d'augmenter en été avec de plus longues périodes sans redoux.

Les réglementations thermiques successives ont mis l'accent et la sensibilisation des acteurs de la construction et de la rénovation sur les solutions d'isolation et de chauffages performants en vue de viser le confort d'hiver. Abordé au préalable dans le cadre des certifications environnementales, le confort d'été n'est apparu que très récemment dans les préoccupations des acteurs notamment à travers la RE2020. Cette réglementation environnementale applicable à la construction neuve, intègre pour la première fois des exigences en termes de confort d'été.

Ces exigences réglementaires sur la construction neuve en termes de confort d'été n'existent pas sur les bâtiments existants dans le cadre de leur rénovation. Le focus est d'ailleurs quasi exclusivement mis sur l'isolation et sur le confort d'hiver dans le cadre des aides nationales à la rénovation. Par ailleurs, on remarque que certains gestes de travaux recommandés pour le confort d'hiver dégradent le confort d'été en favorisant l'apport solaire direct et en limitant la perméabilité à l'air des logements.

Il convient donc de trouver de nouvelles solutions architecturales, techniques ou d'usages permettant de rendre nos bâtiments existants compatibles aux triples enjeux de : sobriété énergétique, confort en toute saison et à faible impact environnemental. Nous vous proposons de

contribuer à ce dossier sur la prise en compte du confort d'été dans les rénovations des bâtiments existants en partageant vos projets, solutions ou compréhensions des enjeux.

Thématiques proposées

Plusieurs thématiques sont ainsi proposées pour ce dossier, d'autres pouvant l'être par les candidats rédacteurs, cette liste n'étant pas à considérer comme étant exhaustive :

- L'approche du confort d'été aux différentes échelles : ville / quartier / bâtiment : comment le bâtiment peut se protéger du climat urbain qui s'intensifie ?
- Rénovation de bâtiments à usages mixtes (logement / tertiaire) : comment adapter la rénovation au confort d'été dans ce type de cas ?
- Financement : Quels sont les différents types de financement ? Comprendre la différence des possibilités de financements du confort d'hiver et d'été, et le paradoxe du manque de financement de la rénovation du confort d'été face à celui d'hiver
- Focus sur les DROM : retours d'expérience et modalités de financement spécifique.
- Rénovations thermiques : quelle place pour le confort d'été dans des travaux de rénovation ? Comment intégrer le confort à toutes les saisons dans ces travaux ?
- Rénovations historiques : comment ces bâtiments permettent un confort d'été effectif ?
- Secteur tertiaire : comment le bâtiment tertiaire fait face à l'adaptation au confort d'été ?
- Végétalisation urbaine et végétalisation des bâtiments : Retours d'expérience de végétalisation, comment quantifier en conception les gains attendus ? Comment mesurer a posteriori les performances ?
- Efficacité énergétique : quantifier les écogestes et les comportements des usagers afin de sensibiliser davantage et rendre plus efficace les caractéristiques des bâtiments
- Le confort normatif face au confort réel de l'utilisateur : comment s'adapter à l'utilisateur plutôt qu'aux normes de confort d'été ?
- Les solutions décarbonées comme solutions adaptées au confort d'été ? : les matériaux biosourcés, les énergies renouvelables (telle que la géothermie) sont-ils des outils transposables au confort d'été ?
- Quels sont les apports de la technologie et de la Data au confort d'été : Quelles sont les approches low tech et high tech disponibles en faveur du confort d'été en rénovation ? Est-ce que la donnée peut permettre d'introduire une prédiction des vagues de chaleur pour

permettre aux bâtiments de réagir face aux aléas d'inconfort d'été ?

- Retours d'expérience : comprendre les freins de l'adaptation au confort d'été au cours de rénovations

Diffusion du dossier

Avec plus de 3 millions de vues depuis leur création en 2017, les dossiers Construction21 connaissent un succès toujours plus important. Le dossier « Adapter la rénovation au confort d'été » rassemblera une vingtaine de publications et sera publié progressivement en juillet 2023. [+ d'info sur les Dossiers Construction21](#)

Ce dossier fera l'objet d'une **médiatisation particulière** : mise en Une des articles sur Construction21, valorisation dans la newsletter Construction21, campagnes réseaux sociaux, communiqué de presse. Ce dossier sera également relayé via les réseaux de CSTB et de Citae et mis en avant par l'ensemble des contributeurs.

Rédaction en chef

Romain Mège – Directeur de Domaines d'Actions Stratégiques - Innovation, Fiabilisation de la construction & Rénovation chez CSTB

Romain Luce – Président chez Citae

Cédric Danjon – Directeur général chez Citae

Coordination éditoriale

Grégoire Brethomé, Responsable éditorial et Lilou Le Gal, Chargé de mission ville durable – dossiers@construction21.fr - 01 56 26 90 04

Format des articles

- Articles de 5 000 à 10 000 signes + 1 ou 2 images d'illustration – [voir le guide de rédaction](#)

CALENDRIER

Proposition de sujet en 5-10 lignes à envoyer à dossiers@construction21.fr : avant le **21 avril 2023**

Envoi des articles complets : 14 juin 2023

Publication sur Construction21 : à partir du 3 juillet 2023



Établissement public au service de l'innovation dans le bâtiment, le **Centre Scientifique et Technique du Bâtiment** exerce 4 activités répondant aux enjeux de développement durable dans la construction : recherche, expertise, évaluation & diffusion des connaissances.



Avec plus de 20 ans d'expérience, **Citae** est une société innovante d'AMO et de conseils au service des bâtiments, des territoires et des usagers. Citae intervient sur tous types d'actifs et se positionne comme précurseur dans l'intégration de solutions associées à l'efficacité énergétique, l'économie circulaire, au bas carbone et plus globalement aux bâtiments durables.



Média social du secteur, **Construction21** diffuse gratuitement l'information et les bonnes pratiques du durable entre les acteurs des filières ville et bâtiment, notamment via ses dossiers thématiques et ses trois bases de données de bâtiments, quartiers et infrastructures exemplaires, support des Green Solutions Awards.